

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES ERREURS MÉDICAMENTEUSES



Lecture de l'évènement

Erreur de lecture de la concentration d'une solution buvable

Gaston, 25 ans, résident d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), participe à une sortie organisée par son établissement. Il doit recevoir son traitement habituel de Dépakine® solution buvable 200 mg/mL, à la dose de 500 mg le soir. Une infirmière libérale, qui n'intervient habituellement pas dans l'établissement, est sollicitée pour l'administration. Elle dispose uniquement de l'ordonnance, sans transmission sur les habitudes d'administration ni sur le dispositif doseur utilisé. Au moment de préparer le traitement, elle s'interroge sur le volume à administrer. Elle estime que la quantité disponible est insuffisante, alors que deux flacons neufs de **40 mL** sont à disposition. Elle contacte l'infirmière d'astreinte de la MAS, qui lui confirme que la quantité est suffisante et lui demande de vérifier la concentration indiquée sur le flacon avant toute administration. Pensant avoir correctement interprété la prescription, l'infirmière poursuit néanmoins la préparation sans nouvelle vérification ni double contrôle. Elle confond la concentration de **200 mg/mL** avec le volume total du flacon (40 mL) et administre environ **80 mL** de solution, correspondant au contenu des deux flacons, soit un surdosage d'environ **32 fois** la dose prescrite. Quelques heures plus tard, Gaston présente une altération de la vigilance nécessitant son transfert en réanimation, où il sera intubé et sédaté.

Selon vous, au regard de l'évènement qui vous a été relaté et au regard de votre expérience :

Quelles sont les erreurs, les facteurs contributifs possibles et les actions barrières à mettre en place ?

Patient

Professionnel

Taches

Equipe

Environnement

Systèmes d'information et technologie

Organisation

Contexte Institutionnel

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES ERREURS MÉDICAMENTEUSES



Quiz et test de connaissances

Une prescription indique **Dépakine® solution buvable 200 mg/mL avec Dose prescrite : 500 mg**

Quel volume faut-il administrer ?

☐ 500 mL ☐ 25 mL ☐ 2,5 mL ☐ 0,25 mL

Une prescription indique **Risperdal® solution buvable 1 mg/mL avec Dose prescrite : 0,5 mg**

Quel volume faut-il administrer ?

☐ 0,5 mL ☐ 1 mL ☐ 2 mL ☐ 5 mL

Avant d'administrer une solution buvable, il est indispensable de vérifier :

☐ Le nom du médicament ☐ La concentration (mg/mL) ☐ La dose prescrite ☐ Le volume à administrer

Que faut-il faire si le volume calculé paraît inhabituel ?

☐ Administrer quand même ☐ Refaire le calcul ☐ Demander un second avis ☐ Appliquer la règle NO GO

Lorsqu'il existe plusieurs concentrations d'un même médicament, il faut :

☐ Toujours vérifier la concentration inscrite sur le flacon

☐ Vérifier la correspondance dose $\leftrightarrow$ volume

☐ Calculer le volume à administrer

Que signifie la règle « NO GO » ?

☐ Continuer le soin pour éviter un retard

☐ Arrêter l'administration tant que le doute n'est pas levé

Quel est le meilleur moyen de prévenir une erreur de dose ?

☐ Faire confiance à son expérience

☐ Vérifier uniquement le nom du médicament

☐ Vérifier le médicament, la concentration, la dose et le volume

☐ Se fier à la quantité restante dans le flacon

Vrai ou faux

La dose prescrite en mg correspond toujours au même volume en mL.

Deux pipettes graduées peuvent être utilisées indifféremment si elles se ressemblent.

Plus de 30 % des erreurs liées aux solutions buvables sont en lien avec le dispositif d'administration.

Les interruptions de tâche pendant la préparation n'augmentent pas le risque d'erreur.

Une solution buvable peut être préparée plusieurs heures à l'avance pour gagner du temps.

Pour aller plus loin

- [Prise en compte de la prescription \[Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration\]](#) – NO GO - OMÉDIT Centre-Val de Loire© - OMÉDIT Normandie© - Version Novembre 2025
- [Les situations à risque : les solutions buvables multidoses \[Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration\]](#) - OMÉDIT Centre-Val de Loire© - OMÉDIT Normandie© - Version Novembre 2025
- [Fiche de bonnes pratiques et bon usage « solutions buvables » - site OMÉDIT CVdL](#) – juin 2017
- [Fiche pratique d'aide à la prise – les bonnes pratiques](#) - OMÉDIT Ile de France février 2022
- [Never events - Site de l'OMÉDIT Normandie](#)